



VersaillesGrandParc  
communauté d'agglomération

# DÉLIBÉRATION

N° 2010-12-20

Extrait du registre des délibérations du

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 7 décembre 2010

**Président** : Monsieur François de MAZIERES

**Sont présents** : M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir de M. DUTRUC-ROSSET), M. Jean-Jacques LASSERRE, M. Jacques BELLIER (pouvoir de M. Patrick CONFETTI), M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Alain-Michel LAMBERT), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de M. Edmond GRONDIN), M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN (pouvoir à M. Michaël THOMAS), Mme Véronique BANULS (pouvoir de M. Alain-Louis MIE), M. Christian JOUANE (pouvoir de M. Hervé HOCQUARD), M. Jean-Philippe MALLE, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, M. Jean-Philippe BARRET, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET (pouvoir de M. Christian MAMY), M. Christophe BOLLENGIER (pouvoir de M. Olivier FRAUDEAU), M. Alain NOURISSIER (pouvoir de M. Laurent DELAPORTE), Mme Marie-Annick DUCHENE, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL (pouvoir de M. Jean-Marc FRESNEL), Mme Marie BOELLE (pouvoir de Mme Magali ORDAS), M. Arnaud MERCIER, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Hervé FLEURY (pouvoir de Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL), M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTE, Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, Mme Pascale ROCHERON.

**Absents excusés** : M. Hervé HOCQUARD (pouvoir à M. Christian JOUANE), M. Patrick CONFETTI (pouvoir à M. Jacques BELLIER), M. Alain-Louis MIE (pouvoir à Mme Véronique BANULS), M. Georges DUTRUC-ROSSET (pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Philippe LEQUAIN, M. Alain-Michel LAMBERT (pouvoir à M. Jean François PEUMERY), M. Edmond GRONDIN (pouvoir à M. Bernard DEBAIN), M. Christian MAMY (pouvoir à M. Guy HEMET), M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir à M. Christophe BOLLENGIER), M. Jean-Marc FRESNEL (pouvoir à M. Michel BANCAL), Mme Magali ORDAS (pouvoir à Mme Marie BOELLE), M. Michel SAPORTA, M. Laurent DELAPORTE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL (pouvoir à M. Hervé FLEURY), M. Roland de HEAULME, M. Michaël THOMAS (pouvoir à M. Olivier LEBRUN).

Secrétaire de séance : M. OLIVIER COLLO

Date de convocation : 30 novembre 2010

Date d'affichage de la convocation : 30 novembre 2010

Nombre de conseillers en exercice : 63

Nombre de membres présents : 45

**N° de l'ordre du jour :**

**2010.12.20 : Lancement d'un appel d'offres ouvert (AOO) relatif aux travaux d'impression des supports de communication de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc**

□ **M. François de Mazières, rapporteur donne lecture de la délibération.**

Dans le cadre de sa mission d'information aux habitants, la communauté d'agglomération communique auprès de la population via un dispositif de communication centré sur plusieurs types de publications (journal, guide, tract, lettre d'information, affiche, ...) imprimés selon divers formats. Les supports de communication sont diffusés de différentes façons : mise à disposition en mairie, distribution dans les boîtes aux lettres,...

Afin de répondre aux exigences du code des marchés publics, les besoins de chaque direction ont été centralisés en vue de la constitution d'un marché global d'impression qui prendra effet à l'issue du marché en cours soit en avril 2011. Le nouveau marché sera conclu pour une durée de 4 ans.

Souhaitant bénéficier d'économies d'échelles, il est proposé de passer ce marché dans le cadre du groupement de commande ville de Versailles, CCAS et Versailles Grand Parc.

Le marché fait l'objet de huit lots auxquels Versailles Grand Parc intégrera les travaux d'impression suivants :

- o lot n°1 : Affiches, cartes postales, chemises cartonnées
- o lot n°2 : Papeterie
- o lot n°3 : Affiches mobilier urbain
- o lot n°4 : Dépliants, brochures, catalogues
- o lot n°5 : Photocopies couleur et plans couleur
- o lot n°6 : Kakémonos, calicots
- o lot n°7 : Guides pratiques, annuaires
- o lots n°8 : Impressions en numérique.

Le montant du marché relatif à Versailles Grand Parc est estimé à environ 80 000 € HT par an.

La commission d'appel d'offres du groupement choisira le titulaire de chaque lot selon les critères pondérés suivants :

- valeur technique de l'offre au regard du mémoire technique et des échantillons présentés : 35 %
- prix et remise accordée à compléter dans les actes d'engagement : 30 %
- délais de livraison à compléter dans les actes d'engagement : 25 %
- dossier technique fourni concernant les performances en matière environnementale : 10 %.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
le Conseil communautaire :

- 1) décide de passer un marché alloti, à bons de commande, selon la procédure d'appel d'offres ouvert afin d'assurer des travaux d'impression pour les supports de communication de Versailles Grand Parc dans le cadre du groupement de commande Ville de Versailles, CCAS et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) adopte à cet effet le dossier de consultation des entreprises ;
- 3) donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour signer le marché à venir et tous documents s'y rapportant ;
- 4) donne tout pouvoir à Monsieur le Président ou à son représentant pour signer le marché négocié qui pourrait être mis en œuvre en cas d'appel d'offres infructueux ;

5) dit que les crédits afférents à ces dépenses sont prévus au budget de la communauté d'agglomération en section fonctionnement, nature 6237 ou 6236.

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 45

Suffrages exprimés : 58 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président  
Par déléation

  
**Alain FAUVEAU**  
Directeur Général des Services

